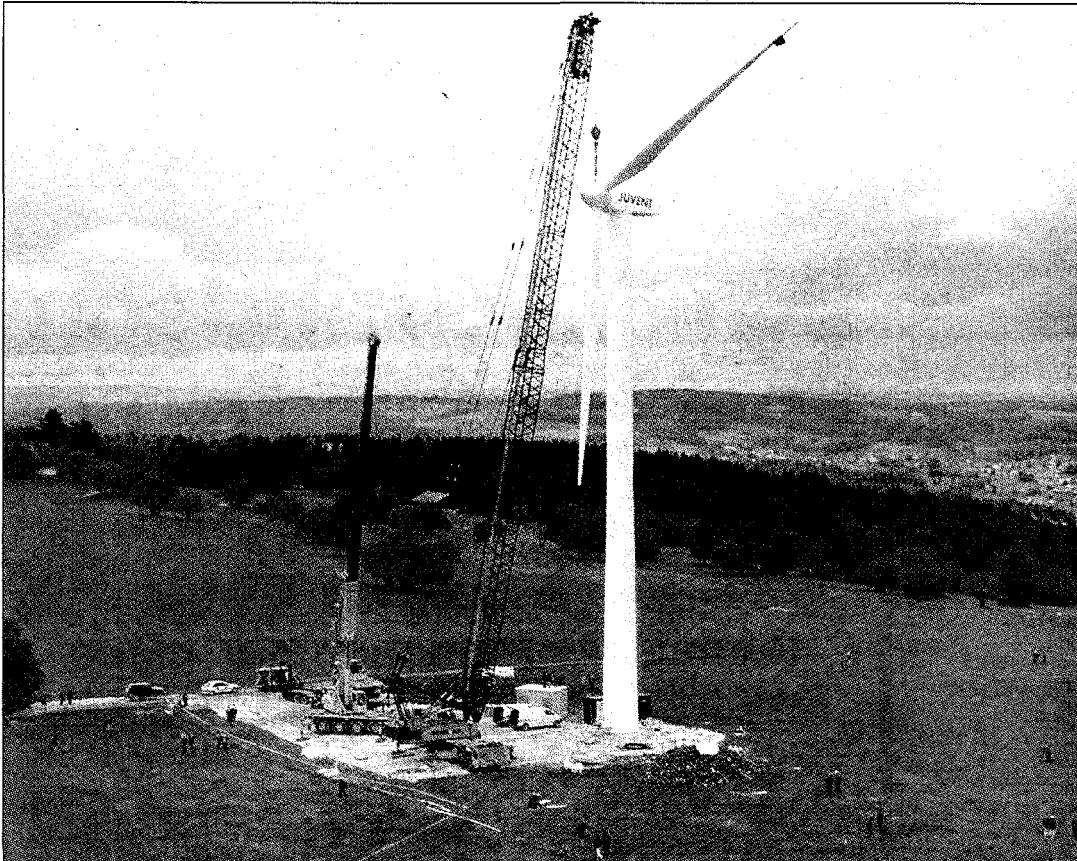




La production nationale, actuellement de 5 gigawatt/heure, devrait décupler d'ici 2010

La Suisse fixe ses objectifs en matière d'énergie éolienne

La Suisse veut décupler sa production d'énergie éolienne d'ici 2010. Celle-ci permettrait d'alimenter environ 15 000 à 20 000 ménages. Le nombre de sites de production ne devrait pas dépasser une dizaine. Le choix portera en priorité sur des sites qui subissent déjà des atteintes à l'environnement.



Le site du Mont-Crosin (BE), qui a récemment été doté de deux nouvelles turbines, produit actuellement 95% de l'électricité issue de l'énergie éolienne suisse.

Keystone-a

L'administration fédérale est décidée à soutenir un «développement réglementé de l'énergie éolienne» en Suisse, dans le cadre du programme SuisseEnergie. L'OFEN (Office fédéral de l'énergie), l'OFEFP (Office fédéral des eaux, forêts et paysage) et l'ODT (Office fédéral du développement

territorial) y voient une des sources propres à assurer un approvisionnement énergétique durable pour le pays. Eole y contribuerait de manière substantielle, relèvent

les offices. La production électrique qui en résulte aujourd'hui ne constitue toutefois qu'une infime part de la production totale d'électricité. En comparaison internationale la Suisse fait même pâle figure. Avec 5 gigawatts/heure (5 GWh), elle occupe en effet l'avant dernier rang en Europe.

«UN PREMIER PAS»

Pour l'instant. Car l'ambition de la Confédération est de décou-

pler la production d'énergie éolienne d'ici 2001. Elle devrait atteindre 50 GWh, voire même 100 GWh. Soit 10 à 20% du total des sources d'énergies renouvelables. Celles-ci ne représenteront



Lieferschein Nr. : 1273404; Medien Nr. : 1316; Medienausgabe Nr. : 574294; Objekt Nr. : 6423588; Subobjekt Nr. : 1; Lektoren Nr. : 38; Abo Nr. : 605011; Treffer Nr. : 9341688



toutefois que 1% de la consommation actuelle de courant. Ce qui est très faible. Un constat que partage Markus Geissmann, responsable de l'énergie éolienne au sein de l'OFEN. «Il s'agit cependant d'un premier pas», relève-t-il. La production éolienne peut aller encore plus loin. Selon des études, le potentiel éolien en Suisse ne dépassera pas 1815 GWh/an (3 à 5% de la consommation électrique nationale). Le grand avantage de l'énergie éolienne c'est qu'elle constitue le courant vert le moins cher, défend M. Geissmann.

Dans le cadre du programme

SuisseEnergie, les offices concernés participent à l'élaboration d'un outil de travail intitulé «Energie éolienne et aménagement du territoire». Il s'agit d'une

série de lignes directrices indiquant comment utiliser au mieux les instruments de l'aménagement du territoire.

L'exploitation de l'énergie éolienne devra ainsi notamment se concentrer sur l'implantation de grandes installations, regroupées en quelques sites. Ces derniers ne devrait pas dépasser la dizaine selon M. Geissmann. Chacun pourra être équipé de 5 à 8 turbines. Des machines dont la taille sera déterminante du point de vue de la rentabilité. Dans la mesure où, et le responsable le reconnaît, plus l'éolienne est grande, plus le coût de production diminue. «Un compromis devra être

trouvé de cas en cas», explique-t-il.

CRITÈRES D'IMPLANTATION

Le choix des sites d'implantation devra porter en priorité «sur des régions subissant par ailleurs déjà des atteintes à l'environnement», telles que la présence de lignes à haute tension, de téléphériques, de routes ou une exploitation intensive du sol. Force est de constater que les sites du Mont-des-Cerfs et des Gittaz, à Sainte-Croix, ne remplissent pas vraiment ce critère.

Une collaboration sera par ailleurs requise avec les collectivités publiques et les associations environnementales. La protection des oiseaux et du paysage seront également pris en compte lors de la sélection des sites.

Juan BARAHONA